

UN IMPORTANT CHANGEMENT DE CANALISATIONS EN COURS

LE LONG DE LA RN 106

Dans le cadre du programme Alès Aggl'Eau 2030, la REAAL dirige un chantier de remplacement du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif sur la commune des Salles-du-Gardon. Les travaux devraient s'achever fin décembre.

Les travaux avancent bon train le long de la RN 106, sur la commune des Salles-du-Gardon, entre le boulo-drome et l'embranchement de la route de La Favède.

Protégé par des feux de circulation alternée, le chantier consiste à remplacer 815 mètres de conduite d'eau potable vieillissante, ainsi que 560 mètres d'une canalisation d'eaux usées, également hors d'âge.

Un chantier rendu difficile par l'intensité de la circulation routière

Ces travaux entrent dans le cadre du plan pluriannuel "Alès Aggl'Eau 2030", porté par la REAAL (Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne) et le service assainissement, pour lequel la collectivité va investir 20 M € par an jusqu'en 2030.

Les premiers coups de pioche ont été donnés au mois d'octobre, « *dans un environnement difficile compte-tenu de sa localisation au bord d'une route nationale* » confirme Jonathan Nevado qui, pour le compte de la REAAL, supervise le chantier.

Des matériaux plus fiables et plus résistants au temps

« *Nous posons, en parallèle des anciennes conduites, de nouveaux tuyaux en fonte particulièrement adaptés aux besoins par leur longévité et leur résistance aux contraintes mécaniques* » explique le technicien de la REAAL. Les équipes auront aussi à renouveler une quarantaine de branchements d'eau potable et une vingtaine de branchements d'assainissement collectif desservant les particuliers raccordés aux réseaux. À l'issue du chantier, les soucis réguliers engendrés par les dysfonctionnements chroniques de ces vieilles canalisations seront oubliés.

Une enveloppe de 480 000 € HT pour l'eau potable et de 313 000 € HT pour l'assainissement collectif, aura été nécessaire pour boucler ce projet. Les subventions accordées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et par le conseil départemental du Gard ont permis de réduire à 309 000 € le reste à charge pour Alès Agglomération.